

**ALLOCUTION DE M. JACKIE SELEBI
PRÉSIDENT DE L'O.I.P.C.-INTERPOL**

76^{ème} Assemblée générale, Marrakech (Maroc)

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, M. Chakib BENMOUSSA
Monsieur le Directeur général de la Sûreté nationale, M. Draï CHERKI
Monsieur le Maire de Marrakech, M. Omar JAZOULI
Messieurs les membres du Comité exécutif d'INTERPOL,
Monsieur le Secrétaire Général d'INTERPOL, M. Ronald K. NOBLE
Mesdames et Messieurs les délégués à l'Assemblée générale,
Chers collègues des services chargés de l'application de la loi,
Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à la 76^{ème} Assemblée générale d'INTERPOL.

Les Assemblées générales d'INTERPOL sont toujours des étapes importantes pour notre Organisation, mais celle de cette année a deux significations toutes particulières pour nos hôtes marocains. En effet, nous commémorons cette année non seulement le 50^{ème} anniversaire de l'adhésion du Maroc à INTERPOL, mais également le 50^{ème} anniversaire de la création de la Direction de la Sûreté nationale.

Au nom de la communauté INTERPOL, nous exprimons notre gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, au Ministre de l'Intérieur, au Directeur général de la Sûreté nationale et aux autres autorités gouvernementales et locales, pour le soutien indéfectible et actif qu'ils ont apporté à notre Organisation tout au long de ces 50 années. Votre foi résolue dans les idéaux d'INTERPOL a aidé notre Organisation à devenir ce qu'elle est aujourd'hui : un partenaire dynamique et proactif face aux besoins des services de police de ses 186 pays membres.

Depuis ses modestes premiers pas en 1923, notre Organisation a évolué pour devenir une organisation de police véritablement internationale. Ensemble, nous avons dépassé les attentes énoncées par nos prédécesseurs il y a 84 ans. Nous avons rendu INTERPOL utile pour toutes les parties prenantes, non seulement pour la communauté des services chargés de l'application de la loi, mais également pour tous ceux qui veulent servir et protéger : les citoyens ordinaires, le monde des entreprises et les autres organisations internationales. Nous avons redéfini les contours de la coopération policière internationale aux fins de la lutte contre la criminalité à l'échelle mondiale. Grâce à notre réseau, nous avons restreint le champ de manœuvre des malfaiteurs en fuite et des individus soupçonnés d'avoir des activités illicites à travers le monde. Récemment, plusieurs affaires très médiatisées ont illustré le rôle déterminant du réseau opérationnel d'INTERPOL s'agissant de traduire en justice les individus soupçonnés d'infractions au niveau international – qu'il s'agisse d'abus pédosexuels ou de génocide. De fait, nous pouvons tous fièrement affirmer que notre Organisation a parcouru un long chemin depuis sa création.

Mais pour que les réalisations d'INTERPOL soient encore plus utiles et satisfaisantes, il faut que les outils et services de l'Organisation profitent à la majorité, sinon à la totalité de ses membres. L'ensemble de la communauté INTERPOL – au-delà de nos sièges nationaux et de nos principaux bureaux pour ne citer qu'eux – doit pouvoir bénéficier et tirer parti des outils et services INTERPOL existants et futurs. Ouvrir plus largement l'accès à ces services est et restera une priorité pour notre Organisation dans les années à venir. En tant que Président d'INTERPOL, je suis déterminé à faire bénéficier tous les fonctionnaires de police ou chargés de l'application de la loi, dans le monde entier, des services qu'offre l'Organisation.

La rapidité avec laquelle évolue notre monde a des conséquences sur la façon dont les services chargés de l'application de la loi combattent la criminalité. Les objectifs des malfaiteurs sont peut-être restés les mêmes qu'il y a cent ans, mais l'ampleur de leurs activités et la précision de leurs méthodes ont totalement changé. À la faveur de l'évolution rapide des techniques de communication et de logistique, les activités criminelles se sont mondialisées et sont devenues beaucoup plus complexes. Nous ne devons pas nous contenter de nous adapter à ces tendances. Nous devons avoir PLUSIEURS LONGUEURS D'AVANCE sur elles.

C'est la raison pour laquelle notre Organisation ne cessera jamais de mettre en place des programmes, des projets et des services destinés à aider nos polices dans leur lutte quotidienne contre la criminalité.

- Nous avons mené à bien le raccordement de l'ensemble de nos pays membres par l'intermédiaire du système I-24/7, permettant ainsi à tous nos B.C.N. d'accéder à l'intégralité des outils et bases de données d'INTERPOL.
- Nous avons par ailleurs créé de nouvelles bases de données – base de données génétiques, base de données sur les documents de voyage volés ou perdus, banque d'images d'abus pédosexuels, pour ne citer qu'elles – auxquelles les services de police du monde entier accèdent désormais.

Nombre de nos pays membres ont déjà démontré tout l'intérêt de ces outils et services INTERPOL pour leurs enquêtes criminelles, et élargi l'accès à ces bases de données sur tout leur territoire.

Mais nous devons aller plus loin. Nous devons continuer à anticiper les menaces criminelles, et agir dès à présent pour les prévenir. Au cours de cette Assemblée générale, vous entendrez parler de plusieurs initiatives importantes pour l'avenir de notre Organisation.

Nous allons mettre en place un système, baptisé I-link, qui permettra aux enquêteurs travaillant dans des domaines de criminalité spécifiques d'accéder instantanément aux autres bases de données d'INTERPOL sur le terrorisme, l'exploitation des enfants, les stupéfiants et la criminalité liée aux technologies de pointe - notamment -, pour procéder à des vérifications et échanger des informations plus pertinentes. Nous mettons par ailleurs actuellement en place le système MIND/FIND, qui permet aux policiers de terrain d'accéder directement aux bases de données d'INTERPOL. Jusqu'à présent, vingt (20) pays ont mis en œuvre le système. Celui-ci nous a déjà permis à plusieurs reprises d'identifier et de démanteler des réseaux criminels organisés qui se livraient au trafic de migrants et à la traite de personnes.

Ces exemples montrent que notre Organisation est sur la bonne voie. Les outils que nous avons mis en place permettront de renforcer quasiment à l'infini l'action policière mondiale.

Mais l'augmentation du niveau de services et le perfectionnement des outils ont un prix. Pour le personnel du Secrétariat général d'INTERPOL à Lyon (France) et pour celui de vos B.C.N. respectifs, cela signifie un travail accru, des journées plus longues, davantage de sacrifices et davantage de dévouement au service de la mission d'INTERPOL. Cela implique par ailleurs de difficiles discussions non seulement sur les moyens de poursuivre ce que nous avons déjà accompli, mais également sur la façon dont notre Organisation peut continuer à répondre aux attentes et aux demandes croissantes de soutien opérationnel de ses pays membres.

Notre réussite s'accompagne d'une responsabilité : nous devons nous assurer que notre Organisation disposera des ressources nécessaires pour faire face aux priorités qui sont les nôtres. Il faut notamment envoyer un nombre plus important de policiers travailler au Secrétariat général et dans nos différents Bureaux sous-régionaux, et procurer davantage de ressources à notre Organisation. Pour parler franchement, nous devons envisager de réexaminer la manière dont nous contribuons financièrement à INTERPOL.

Par ailleurs, nous devons réfléchir à une répartition équitable des contributions financières entre nos 186 pays membres. C'est la raison pour laquelle le Comité exécutif d'INTERPOL est en train de mettre en place un groupe de travail chargé d'élaborer et de soumettre des recommandations concernant l'élaboration d'un nouveau barème de contributions pour INTERPOL.

Avant de terminer, permettez-moi de profiter de cette occasion pour rendre hommage en quelques mots, à l'un de nos éminents collègues qui arrive à la fin de son mandat au sein du Comité exécutif d'INTERPOL : je veux parler de notre Vice-président pour l'Europe, M. Rodolfo Ronconi. Pendant les quatre années qu'il a passées au Comité exécutif, M. Ronconi a partagé son enthousiasme, son professionnalisme et son dévouement avec les autres membres. En tant que président du Sous-comité de Développement stratégique, il a contribué à définir des plans et des actions permettant à notre Organisation d'anticiper les nouvelles menaces liées à la sécurité ainsi que les futurs besoins de nos pays membres en matière de police. M. Ronconi, je vous présente tous mes vœux de réussite et vous remercie pour ce que vous avez accompli.

Mesdames et Messieurs, dans la lutte que nous menons contre la criminalité internationale, nous devons toujours avoir plusieurs longueurs d'avance sur les malfaiteurs. Profitons de cette réunion pour définir ensemble la voie à suivre. Ensemble, construisons l'INTERPOL de l'avenir.

Je vous remercie et vous souhaite une bonne journée.